



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 21 / 06 / 2023

Dossier complet le : 10 / 07 / 2023

N° d'enregistrement : 2023-7105

1 Intitulé du projet

Réalisation d'un forage de 60 m de profondeur à Machecoul (44) avec un prélèvement de 9200 m3/annuel

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

SARL Etablissement Brenelière

Raison sociale

N° SIRET

4 1 4 8 7 0 4 9 3 0 0 0 1 5

Type de société (SA, SCI...)

SARL

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

BRENELIERE

Prénom(s)

Albert

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de catégorie et sous-catégorie | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.) |
|---|--|
| 27 - Forages en profondeur, notamment les forages géothermiques, les forages pour l'approvisionnement en eau. | Projet de forage de 60 m avec prélèvement de 9200 m ³ par an : Projet soumis à la rubrique 1.1.1.0 de l'article R122-1 du Code de l'environnement. |

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le pétitionnaire souhaite réaliser un forage vertical dans le but de pouvoir sécuriser l'arrosage des plantes d'une partie de sa pépinière. Un volume de 9200 m³ (du 1 Mars au 31 Aout) est requis. Cela correspond au maximum à 5m³/h, soit 50 m³/jour sur 184 jours par an. Sa localisation se trouve en annexe avec le détail de l'environnement autour, et montre qu'il se trouve au delà des zonages réglementaires (35 m en amont ou 50 m en aval notamment pour les zonages les plus proximaux).

Au vu de la croissance de son exploitation, ce besoin s'est fait ressentir sur les dernières années de l'exploitation (notamment 2022), et devient indispensable à la survie de l'exploitation. En effet, la récupération des eaux de pluie des serres existantes ne suffit pas à garantir l'ensemble des besoins.

Selon le référentiel de la BDLISA, le forage compte exploiter la nappe "Socle métamorphique dans les bassins versants côtiers (dont le Falleron) et marais du Canal de Haute Perche (non inclus) au Bignon (inclus)", nommée 183AA02.

Le forage atteindra une profondeur de 60 m et sera équipé de tubes plein et crépiné sur l'ensemble de la longueur. Une cimentation à l'extrados sur les 6 premiers mètres sera prévu.

4.2 Objectifs du projet

Alimentation en eau pour une pépinière (cultures maraîchères).

L'objectif de production du forage sera au maximum d'environ 50 m³/j, pour un objectif de 9200 m³/an sur la période estivale (184 jours de Mars à Aout). Le plan d'eau proximal sera utilisé comme réserve tampon.

Les essais de pompage qui sont demandés après la réalisation de l'ouvrage, devront montrer l'absence d'une connexion avec le milieu superficiel hydrogéologique, sinon le débit sera réévalué afin de réduire/supprimer l'impact potentiel qu'il pourrait avoir sur le milieu superficiel.

Une cimentation sur les 6 premiers mètres afin de réduire les potentielles interactions avec la surface sera également préconisée et appliquée lors de la création des ouvrages.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Foration de l'ouvrage au moyen d'une foreuse sur chenille avec un compresseur annexé monté sur camion.
Durée des travaux estimée à deux jours au maximum.
Mise en place d'un tubage PVC dans l'ouvrage avec une cimentation extérieure.

Les travaux s'opèrent de la façon suivante :

- Mise en place d'une foreuse et d'un compresseur sur 1 à 2 jours.
- Foration en marteau fond de trou et trilame (pour élargir le trou)
- Installation du tubage PVC permettant la récupération des arrivées d'eau avec l'équipement de tubages crépinés à des profondeurs définies par un calcul du débit à différentes profondeurs lors de la descente du marteau fond de trou.
- Cimentation de partie extradados au dessus du parker à 6m de profondeur pour supprimer l'infiltration des eaux de surface dans l'ouvrage.
- Équipement du forage après pré-détermination du débit calculé par le foreur et de la profondeur (pompe, tube guide de 32 mm extérieur pour Sonde Diver, dalle de protection en ciment d'une surface de 3 m² et d'un capot fermé avec un cadenas clé d'artillerie).

Le forage suit la norme NF X10-999 d'Août 2014 qui correspond à la rubrique 4.5.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

L'ouvrage sera équipé d'une pompe immergée de type 4 pouces alimentée électriquement pour un débit maximum de 50 m³/j, le détail du prélèvement est fourni en rubrique 4.1 et 4.2 et 6.1.

Le forage pourra alimenter les réserves en eau en période d'étiage, présentes sur le site d'étude.
Ces réserves en eau sont mentionnées et décrites dans le dossier loi sur l'eau des serres, transmis à la Police de l'eau en Novembre 2019.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à la rubrique 1.1.1.0 du Code de l'Environnement.

Il fera également l'objet d'un dossier de récolement afin d'informer la Police de l'eau des résultats des essais de pompages, leur interprétation ainsi que de la coupe du forage.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques du projet | Valeurs |
|---|--|
| Corps du forage PVC 115/125 mm de 0 à 10 m avec tube plein et de 10 à 60 m avec tube crépiné. Cimentation de 0 à 6 m Citerneau en béton avec capot de 0.5 m au dessus du TN, équipé d'un cadenas d'artillerie (clé triangle). Dalle bétonnée de 3m ² autour du forage. | 115/125 mm 0-10m 20-60m 0-6 m |

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : 44 Voie : Rue Marcel BRUNELIERE

Lieu-dit :

Localité : MACHECOUL-SAINT-MEME

Code postal : 4 4 2 7 0 BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 4 6 ° 5 8 , 4 9 " 4 Lat. : 0 1 ° 4 8 , 4 5 " 8

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Parcelle 0022 section AV

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Catégorie A selon le PLU de Machecoule Saint Meme.

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

| Le projet se situe-t-il : | Oui | Non | Lequel/Laquelle ? |
|--|--------------------------|-------------------------------------|--|
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | La ZNIEFF de type I la plus proche (PRAIRIES INONDABLES AU SUD-OUEST DE MACHECOUL) se trouve à environ 880 m à l'ouest du projet de forage. La ZNIEFF de type II la plus proche (MARAIS BRETON ET BAIE DE BOURGNEUF) se trouve à environ 880 m à l'ouest du projet de forage. |
| En zone de montagne ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Sur le territoire d'une commune littorale ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| Le projet se situe-t-il : | Oui | Non | Lequel/Laquelle ? |
|--|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | D'après les données de la pré-localisation de la zone humide (SIGLOIRE 44), la plus proche est à environ 200 mètres à l'ouest du projet . Simulation OUAIP (annexes = explications) avec très faible impact (inférieur à 0.25 m sur une période de 184 jours) à 200 m du prélèvement sur la zone humide (si connexion). |
| Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | La commune n'est pas concernée par un PPRi. |
| Si oui, est-il prescrit ou approuvé ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un site ou sur des sols pollués ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une zone de répartition des eaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le projet se trouve en dehors de tout périmètre de protection de captage d'eau destiné à la consommation humaine. Le plus proche se trouvant à 1,2 km du périmètre rapproché des Chaumes. |
| Dans un site inscrit ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| Le projet se situe-t-il dans ou à proximité : | Oui | Non | Lequel et à quelle distance ? |
|---|--------------------------|-------------------------------------|---|
| D'un site Natura 2000 ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet est situé à 880 m à l'est du site NATURA 2000 MARAIS BRETON, BAIE DE BOURGNEUF, ILE DE NOIRMOUTIER ET FORET DE MONTS (FR5200653). Aucun impact possible à cette distance. |
| D'un site classé ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

| Incidences potentielles | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel |
|-------------------------|--|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| Ressources | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Un volume de 9200 m ³ (du 1 Mars au 31 Aout) est requis. Cela correspond au maximum à 5m ³ /h, soit 50 m ³ /jour sur 184 jours par an. Forage du voisinage (en dehors de ceux du pétitionnaire pour la géothermie, qui sont mal localisés sur la BSS), |
| | Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Simulation OUAIP (annexe 6) avec connexion quasi inexistant (inférieur à 0.25 m sur une période de 184 jours) à 200 m du prélèvement sur la zone humide. Le rabattement calculé est de 12 cm à 370 m (forage le plus proche). Un piézomètre éphémère sera implanté dans la pré-localisation de la zone humide 44 (SIGLOIRE) à 180 m, zonage utilisé par la DDTM44 (à proximité du plan d'eau) afin d'évaluer le rabattement lors des essais de pompage et savoir s'il y aura un impact ou non sur le milieu superficiel. |
| | Est-il excédentaire en matériaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il déficitaire en matériaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| Incidences potentielles | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel |
|-------------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| Ressources | Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| Milieu naturel | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le forage se situe à 880 m de la Natura 2000 la plus proche. Aucun habitat se ne sera impacté. |
| | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Risques | Est-il concerné par des risques technologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des risques naturels ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des risques sanitaires ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le forage se trouve en dehors de toutes sources de pollutions dans un rayon de 35 m voire 50 m en aval. Une cimentation de l'espace annulaire du forage est prévue. |
| | Est-il concerné par des risques sanitaires ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| Incidences potentielles | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel | |
|-------------------------|--|---------------------------------------|-------------------------------------|---|---|
| Nuisances | Engendre-t-il des déplacements/des trafics ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le déplacement sur site du matériel de forage sur site (foreuse et compresseur) sur une durée maximum de 2 jours (impact temporaire). | |
| | Est-il source de bruit ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Nuisances sonores durant les travaux (1-2 jours). La pompe est immergée, aucun impact par la suite. | |
| | Est-il concerné par des nuisances sonores ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | | |
| | Engendre-t-il des odeurs ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | | |
| | Est-il concerné par des nuisances olfactives ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | | |
| | Engendre-t-il des vibrations ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Les travaux de foration engendreront ponctuellement des vibrations au sol. Il s'agit d'un impact temporaire. | |
| | Est-il concerné par des vibrations ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | | |
| | Engendre-t-il des émissions lumineuses ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | | |
| | Est-il concerné par des émissions lumineuses ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | | |
| | Émissions | Engendre-t-il des rejets dans l'air ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | | Engendre-t-il des rejets liquides ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Pendant la phase de travaux, rejets des boues de forage. Boues (Cuttings) non polluantes. C'est le sol broyé pendant la foration. |
| | | Si oui, dans quel milieu ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | A proximité du forage, sur le sol. |

| Incidences potentielles | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel |
|------------------------------------|---|--------------------------|-------------------------------------|---|
| Émissions | Engendre-t-il des effluents ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Les Cuttings (eau + fragments de roches) uniquement pendant la phase de travaux. L'eau est stockée puis infiltrée par une petite dépression à proximité de la foreuse. Impact temporaire pendant la phase de travaux. |
| | Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Les Cuttings sont non-polluants, c'est de la roche souterraine qui était en place. |
| Patrimoine/Cadre de vie/Population | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6 ouvrages sont recensés dans le rayon de 500 m. Il n'y a qu'un seul ouvrage (en dehors des ouvrages de géothermie du pétitionnaire) avec prélèvement d'eau recensé auprès de la BSS dans ce périmètre, l'impact au-delà de cette distance est faible.
Les autres sont des piézomètres de reconnaissance de la nappe.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Non concerné

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Non concerné

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Pour limiter l'impact des travaux sur le milieu environnant, les mesures suivantes seront mises en œuvre :

- sécurisation du chantier par la pose de panneaux et de grillage de prévention,
- le matériel sera régulièrement retenu et vérifié, et toutes les précautions seront prises pour éviter les déversements accidentels d'hydrocarbures notamment lors des phases de remplissage de réservoirs.
- les eaux de forage pendant les phases de foration seront canalisées au moyen d'un merlon qui sera mis en œuvre spécifiquement pour diriger celles-ci vers un bassin de décantation avant rejet vers le milieu superficiel. Le bassin de décantation a pour objectif de piéger les matières en suspension par décantation des eaux de forage et réguler les à-coups hydrauliques.

La localisation a été décidée par le pétitionnaire afin de s'éloigner de toute source de pollution d'origine humaine ; pas d'habitations et de systèmes d'assainissement, pas de bâtiments d'élevage, pas de parcelles accueillant du bétail.

Il y a également une obligation de non-épandage de 50 m autour du projet de forage.

Les cartes fournies en annexe illustrent la pré-localisation des zones humides (SIGLOIRE 44).

Les zones humides pré-localisées sont d'ores et déjà en dehors du périmètre requis pour l'implantation du nouveau forage, la plus proche étant à 200 m de distance.

Des essais de pompage permettront de mettre en évidence l'absence d'impact du prélèvement au niveau de la nappe libre. Si un rabattement est observé, il conviendra d'étaler le prélèvement sur des plus grandes échelles de temps et de réduire le débit, tout en conservant le volume alloué. Pour le moment, la simulation fait l'état d'un rabattement négligeable sur la zone humide prélocalisée (DDTM44) [Cf annexes].

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Travaux de faible importance, ne nécessitant pas d'évaluation environnementale (étude d'impact) :

- il ne concerne pas de zones écologiques ou de zones protégées ;
- il est très restreint dans l'espace (forage et sa dalle de 3m²) ;
- il n'engendre pas d'impacts sur les cours d'eau, zones humides ou forages voisins, ni sur la santé humaine.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

| Objet | | |
|-------|--|-------------------------------------|
| 1 | Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié . | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 2 | Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas. | <input type="checkbox"/> |
| 3 | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe). | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 4 | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain. | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5 | Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé | <input type="checkbox"/> |
| 6 | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 7 | Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. | <input checked="" type="checkbox"/> |

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

| Objet | | |
|-------|--|--------------------------|
| 1 | | <input type="checkbox"/> |
| 2 | | <input type="checkbox"/> |
| 3 | | <input type="checkbox"/> |
| 4 | | <input type="checkbox"/> |
| 5 | | <input type="checkbox"/> |

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom

Prénom

Qualité du signataire

À

Fait le



Signature du (des) demandeur(s)